

le Cemapphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- Le plan de transport d'entreprise : MET et CHR en tête !
 - Solidarité Navetteurs barre la route à l'autolisme
 - Du côté du centre de Documentation

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

L'AGENDA – Les activités du mois

BILLET D'HUMOUR

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des Conseillers en Mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au Réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le Centre de Documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).



Éditorial

En réfléchissant à la rédaction de cet éditorial, je me suis d'abord dit que j'allais vous écrire un texte du style :

« Au cours de ces dernières décennies, les besoins en mobilité n'ont cessé de croître. Afin de les satisfaire, l'homme a accru son usage de l'automobile, ayant pour effet l'augmentation des nuisances qui y sont liées (congestion, accidents, pollutions sonores, pollution de l'air, etc.). Faire face à une demande croissante en mobilité tout en préservant le bien-être des individus et la qualité de leur environnement représente donc un des enjeux majeurs de notre 21ème siècle. Pour parvenir à cet état, il nous faut modifier les comportements de déplacements afin de garantir une mobilité optimale et fiable pour tous. Cette approche implique le développement et la mise en place de nouveaux outils, tels que ceux inscrits au sommaire de ce bulletin, pour soutenir et encourager une utilisation accrue des modes de transport plus respectueux de l'environnement. »

Et puis tout compte fait, je me suis ravisé et j'ai été pris de l'envie de partager avec vous ce petit passage de ma dernière lecture :

« L'avenir sera ce que les hommes voudront qu'il soit. Ainsi en est-il de l'ardente espérance de la possible réconciliation entre tous les êtres et de l'avènement de ce temps messianique dont parlent tant les prophètes. L'utopie d'aujourd'hui peut devenir la réalité de demain. »*

Thomas Verbeeren, CeM et Attaché au Cabinet du Ministre régional des Transports, de la Mobilité et de l'Energie.

*Théodore Monod, Enfants de la Terre, l'Intégrale des entretiens Noms de Dieux, Alice Editions, 2000



LE PLAN DE TRANSPORT D'ENTREPRISE MET et CHR de Namur en tête !

Un plan de transport d'entreprise, c'est l'étude et la mise en œuvre, au niveau d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, de mesures destinées à réduire l'utilisation de la voiture en solo (autosolisme) pour les déplacements liés à l'activité de cette ou ces entreprise(s) et à promouvoir les modes de déplacements durables.

En Wallonie, le MET et le CHR de Namur sont les deux institutions pilotes qui se sont lancées dans une telle démarche, le MET dès 1997 et le CHR depuis janvier 2001. Deux expériences très différentes mais très riches en enseignements et en intérêt. Focalisons-nous quelques instants sur le projet du CHR de Namur.

Le CHR est un important générateur de trafic situé dans une ville aux problèmes de congestion croissants et plus particulièrement au sein d'un quartier amené à subir de nombreuses transformations.

Le CHR compte 1284 membres du personnel. Une récente étude d'un institut de marketing montre qu'en moyenne 2120 personnes se rendent quotidiennement au CHR (748 membres du personnel, 317 patients et 1055 visiteurs).

Ce flux massif de personnes entraîne d'importants problèmes de parking. En effet, les places du CHR disponibles tant pour le personnel que pour les patients et visiteurs sont insuffisantes ou les voitures trop nombreuses. De plus, le parking public de la plaine Saint-Nicolas sera transformé en parc-relais payant durant les prochains mois. Bien qu'un nouvel espace de parking ait été mis à la disposition du CHR (ex-stade Soulier), cette modification du parking de la plaine Saint-Nicolas aura un impact pour les personnes qui s'y rendent. D'un autre point de vue, elle constituera également une

opportunité de changement de comportement en terme de mobilité.

Les autorités de l'établissement souhaitaient donc trouver une solution à ces problèmes de mobilité du site et offrir à leur personnel et visiteurs des offres alternatives de qualité. C'est la raison pour laquelle une étude de plan de transport a été lancée.

Après avoir analysé l'accessibilité du site et interrogé personnel et visiteurs durant le premier semestre 2001, la Direction du CHR et ses partenaires (MET, Ville de Namur, TEC et auteur de projet) planchent actuellement sur les mesures les plus appropriées à mettre en œuvre. L'objectif est de réduire le nombre de voitures sur le site du CHR en développant le recours au transport public et en stimulant d'autres modes de transport comme le covoiturage, la bicyclette ou la marche.

Parmi les pistes étudiées : amélioration de l'accueil des cyclistes, constitution d'une base de données de covoiturage et avantages liés, promotion des transports publics...

Les premières mesures devraient être effectives dès janvier 2002.

Deux exemples à suivre (MET et CHR de Namur) et un concept (plan de transport d'entreprise) à développer et à promouvoir, notamment dans les communes !

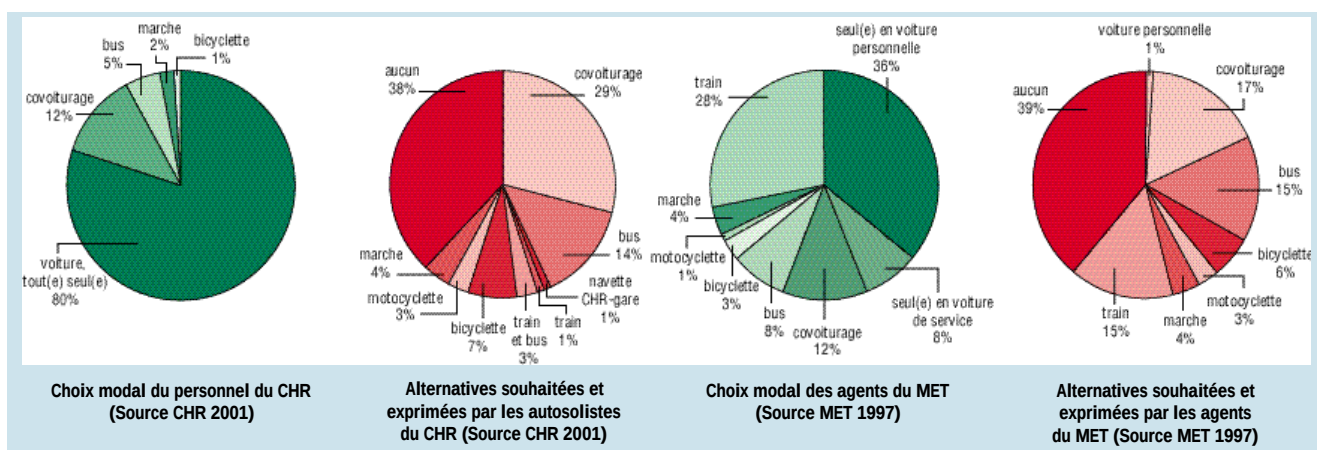
Pour en savoir un peu plus sur la gestion de la demande de transport en général et les plans de transport d'entreprises en particulier, le dossier thématique 3 portera sur ce sujet (prévu pour décembre 2001).

CHR. Carole Quoidbach.

Tel : 081/72.66.13. Courriel : carole.quoidbach@chrnamur.be

MET. Cellule Mobilité. Pascal Blocteur. Tel : 081/77.30.90.

Courriel : pblocteur@met.wallonie.be



SOLIDARITÉ NAVETTEURS barre la route à l'autolisme

L'ASBL Solidarité Navetteurs est née le 13 novembre 2000. Deux habitants de la botte du Hainaut gênés par le manque de train et de ligne de bus sont à l'origine du projet. Ces deux navetteurs étaient déterminés à proposer une solution originale aux problèmes de déplacement.



L'action de l'ASBL Solidarité Navetteurs couvre actuellement

19 communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse : Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Doische, Erquelines, Florennes, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure / Nalinnes, Lobbes, Merbes-le-Château, Mettet, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.

Dans toutes ces localités, Solidarité Navetteurs assure la promotion de modes de déplacements présentant une alternative crédible à l'autosolisme.

C'est notamment le cas du covoiturage. Solidarité Navetteurs coordonne un réseau d'offres et de demandes de covoiturage couvrant les déplacements à l'intérieur de la région (navettes vers les gares, trajets entre les communes...) et vers l'intérieur ou l'extérieur de la botte du Hainaut (partage de véhicules). Moyennant une affiliation annuelle adaptée à vos besoins, Solidarité Navetteurs offre l'accès à ce service unique aux habitants des 19 communes.

La seconde mission de l'ASBL consiste à fournir des renseignements gratuits sur les horaires et trajets de tous les bus et trains qui circulent dans la région. Il suffit de former le numéro vert 0800 / 90 172.

Ces solutions originales présentent quantité d'avantages : gain de temps, économie d'argent, amélioration de la qualité de la vie, réduction de la pollution...

Plus récemment, notre ASBL a développé une offre de services ciblée sur les institutions (CPAS, ALE, entreprises, institutions scolaires, etc.). Elle a d'ailleurs profité de la Semaine de la Mobilité 2001 pour organiser quatre expériences pilotes en zone rurale. A plus long terme, notre objectif sera de jouer un rôle d'interface spécifique entre les acteurs socio-économiques de la zone et les pouvoirs locaux.

L'équipe Solidarité Navetteurs
solidarite.navetteurs@yucom.be

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture

I. Van de Walle et M. Jean, Plans de mobilité pour les salariés : recherche de sites et analyse des stratégies des établissements, Crédoc - Certu, 2001

Après avoir réalisé une pré-enquête auprès de 120 entreprises, les auteurs ont sélectionné 9 établissements pour lesquels une enquête de mobilité plus approfondie a été effectuée. Les résultats de celle-ci sont présentés dans ce rapport d'étude que vous pouvez obtenir en nous contactant ou sur le site du Certu :

http://www.certu.fr/transport/s_pages/management_mobilite/rapport%20Crédoc-Certu.pdf

Livre blanc – La politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix, Commission des Communautés Européennes, 09/2001

Adopté par la Commission européenne le 12 septembre dernier, ce Livre blanc reflète la politique de l'Union en matière de transports pour les 10 prochaines années. Il se compose d'une soixantaine de propositions articulées autour de 4 grands principes : rééquilibrer les modes de transport, supprimer les goulets d'étranglement, placer les usagers au cœur de la politique des transports et maîtriser la mondialisation des transports. Vous pouvez vous en procurer une copie en vous adressant au centre de documentation ou à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/energy_transport/fr/lb_fr.html

Delphine Rossomme – Gestionnaire
Centre de documentation en mobilité
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8
5000 NAMUR
Tel : 081/77.31.25 Fax : 081/77.38.22
e-mail : centre-doc@met.wallonie.be



Un CeMaphore 3 tout retourné !

Vous l'avez sûrement constaté, le CeMaphore n°3 souffrait d'un problème d'ordonnancement des pages dû à une erreur d'agrafage. Pour avoir un CeMaphore dans le bon sens, il vous suffit de dégrafer le cahier intérieur et de le retourner.

Toute l'équipe de réalisation du CeMaphore souhaite bien sûr s'excuser, auprès des rédacteurs d'articles et des lecteurs déboussolés, pour cette petite erreur.

Dépôt des articles

Si vous souhaitez proposer un article pour le CeMaphore, nous vous demandons de bien vouloir nous l'envoyer pour le premier jour du mois qui précède celui de la publication. Les articles doivent faire un maximum de 3000 caractères (espaces compris), nous être fournis par mail ou sur disquette et être idéalement accompagnés d'illustrations (photos, graphiques, etc.).

A vos plumes !

N'hésitez pas également à nous envoyer vos photos ou anecdotes cocasses (en rapport avec la mobilité bien sûr) pour la rubrique « Billet d'humour ».



BILLET D'HUMOUR

VUE – Venu tout droit (!) de Grande-Bretagne, le "rond-point magique"

L'AGENDA Du réseau

- Novembre 2001 (27 et 28 pour les grandes communes et 29 et 30 pour les petites communes) : formation n°2 « Mobilité et aménagement du territoire ». Une convocation précise sera adressée en temps voulu aux CeM concernés
- Décembre 2001, dossier thématique n°3 : « La gestion de la demande de transport »

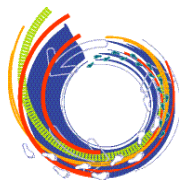
L'AGENDA Hors réseau

- Du 21 au 24 octobre à Berlin (Allemagne) : «18^e symposium international du véhicule électrique »
Infos (internet) : <http://evs18.tu-berlin.de>
- 24 octobre à Bruxelles : Colloque "L'éducation à la mobilité et à la sécurité routière à l'école"
Infos : Coren asbl
Tel : 02/640.53.23
Courriel : coren@skynet.be
- Du 21 au 23 novembre à Bordeaux (France) : "Les rencontres du transport public : Comment rompre la dépendance à l'automobile ?"
Infos (internet) : www.gart.org
- Du 15 au 17 mai 2002 à Gand : « Sixième Conférence européenne sur la Gestion de la Mobilité (ECOMM) »
Infos : Mobiliteitscel
Tel : 02/553.71.24.
Fax : 02/553.71.08.
Courriel : sara.mertens@lin.vlaanderen.be ou www.epomm.org

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous voulez recevoir régulièrement le CeMaphore ou, si vous voulez que le CeMaphore soit envoyé à une personne, veuillez transmettre les coordonnées à Isabelle Dullaert (gestionnaire du réseau), par fax ou par e-mail.

Isabelle Dullaert – Gestionnaire du Réseau des CeM
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be



mobilité
en wallonie
direction générale
des transports